

RÉSUMÉ

TITRE DU PROJET

|  |
| --- |
|   |

NOM DE LA VILLE OU DU GOUVERNEMENT LOCAL / RÉGIONAL DEMANDEUR :

|  |
| --- |
|   |

VILLE / PAYS

|  |
| --- |
|   |

Date limite de réception des candidatures : 18 mars 2020
Veuillez s’il vous plaît envoyer ce formulaire à award@agenda21culture.net



1. PRÉSENTATION

VEUILLEZ PRÉSENTER UN RÉSUMÉ DU PROJET

LES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE CLAIRES ET PRÉCISES

LES CONTENUS DE CE PARAGRAPHE SERONT REPRODUITS SUR NOTRE SITE WEB ET TRADUITS DANS LES AUTRES LANGUES OFFICIELLES DE CGLU

1.1. Titre

NOTE. Veuillez indiquer uniquement le titre de la politique, du programme ou du projet.

|  |
| --- |
|  |

1.2. Brève description

NOTE. Veuillez présenter la politique, le programme ou le projet dans son ensemble, en 300 mots maximum.

|  |
| --- |
|  |

1.3. Durée

NOTE. Veuillez donner les détails des dates de début et de fin de la politique, du programme ou du projet en indiquant s’il s’agit d’une initiative terminée ou en cours, et en indiquant sa durée approximative.

|  |  |
| --- | --- |
| Date de début |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Date de la fin (uniquement s’il est terminé) |  |

2. LE GOUVERNEMENT LOCAL OU RÉGIONAL

VEUILLEZ PRÉSENTER LE GOUVERNEMENT LOCAL / RÉGIONAL. LE TERME GOUVERNEMENT LOCAL / RÉGIONAL VARIE SELON LES PAYS. POUR CET APPEL À PROJET, IL INCLUT LES GOUVERNEMENTS DES VILLES, MUNICIPALITÉS, PROVINCES, RÉGIONS, ÉTATS FÉDÉRÉS, MAIRIES, PRÉFECTURES MUNICIPALES, INTENDENCIAS MUNICIPALES, PRÉSIDENCES MUNICIPALES, COMMUNAUTÉS AUTONOMES, DISTRICTS MÉTROPOLITAINS, GOUVERNEMENTSPROVINCIAUX, DIPUTACIONES, JUNTAS, CONSEILS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX, À CONDITION D’ÊTRE DIRIGÉ(E)S PAR UNE AUTORITÉ POLITIQUE ÉLUE. CET APPEL EST OUVERT AUX GOUVERNEMENTS LOCAUX / RÉGIONAUX MEMBRES DE CGLU, QUE CE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, PAR LE BIAIS DE L’UNE DE SES SECTIONS, AINSI QU’À TOUS LES GOUVERNEMENTS LOCAUX OU RÉGIONAUX COLLABORANT AVEC UNE ORGANISATION PARTENAIRE DE CGLU.

 2.1. Nom du gouvernement local / régional demandeur

|  |
| --- |
|  |

2.2. Données concernant le Maire ou le chef de gouvernement local / régional

NOTE. Veuillez indiquer ici les données concernant le Maire ou le chef du gouvernement local / régional. Ces données devront correspondre avec les données qui apparaissent dans la lettre de présentation ou annexe 1.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Poste |  |
| Adresse |  |
| Ville |  |
| Pays, province et état |  |
| Téléphone |  |
| Courriel |  |
| Site web |  |

2.3. Données de la personne responsable de la candidature

NOTE. Il s’agit de la personne responsable de la candidature, qui a rédigé tous les paragraphes de ce formulaire et connaît parfaitement l’ensemble de la candidature. Il s’agit d’une personne occupant un poste de commandement dans l’organigramme du gouvernement local ou régional et qui sera le contact principal auprès des organisateurs du prix.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Poste |  |
| Adresse |  |
| Ville |  |
| Pays, province et état |  |
| Téléphone |  |
| Courriel |  |

3. CONTEXTE

EXPLIQUER LE CONTEXTE DANS LEQUEL S’EST DÉROULÉ(E) LA POLITIQUE, LE PROGRAMME OU LE PROJET. IL S’AGIT DE METTRE EN ÉVIDENCE LA MANIÈRE DONT LA POLITIQUE, LE PROGRAMME OU LE PROJET RÉPOND À UNE SITUATION CONCRÈTE ET TIENT COMPTE DES BESOINS DE LA POPULATION. LES EXPLICATIONS DEVRONT RESTER BRÈVES ET TRÈS CLAIRES, ELLES ÉVITERONT DE DÉVELOPPER DES ARGUMENTS NON-NÉCESSAIRES OU DES INFORMATIONS NON-PERTINENTES.

3.1. Description de la ville ou du territoire où a été développé le projet

NOTE. Il s’agit de présenter la situation de la ville ou du territoire dans laquelle ou lequel a été développé le projet, en 200 mots maximum.

|  |
| --- |
|  |

3.2. Contexte de la politique ou du projet

NOTE. Veuillez présenter les antécédents de la politique, du programme ou du projet, en 400 mots maximum.

L’explication devra répondre aux questions suivantes :

- Comment se caractérise le cadre général des politiques culturelles locales au sein de la ville ou de la région ? Quelle est le lien entre ce cadre et la politique ou le projet décrit ?

- Qui a lancé le projet ? Pourquoi ?

- Quels sont les besoins, les problèmes ou les lacunes qu’il vise à résoudre ?

 - Quel est le degré de cohérence du programme ou du projet avec les politiques de développement de votre ville ?

|  |
| --- |
|  |

3.3. La relation de la politique, du programme ou du projet avec les documents de CGLU relatifs à la culture

NOTE. Veuillez, d’une part, mettre en évidence la relation qui existe entre le projet et l’Agenda 21 for culture (<http://award.agenda21culture.net/documents/agenda-21-for-culture>), et en particulier avec le guide pratique Culture 21 Actions (<http://award.agenda21culture.net/documents/culture-21-actions>). Veuillez la décrire avec précision, en 200 mots maximum.

|  |
| --- |
|  |

3.4. La relation de la politique, du programme ou du projet avec les droits culturels et/ou les agendas de développement

NOTE. Veuillez s’il vous plaît mettre ici en évidence de manière claire la relation qu’il existe entre le projet et les droits culturels, ou avec les agendas mondiaux de développement, en particulier les Objectifs de Développement Durable (ODD) compris dans l’Agenda 2030 des Nations Unies (<https://www.un.org/sustainabledevelopment/>) ou le Nouvel Agenda Urbain (<http://habitat3.org/the-new-urban-agenda/>). Veuillez également mentionner toutes les références utiles et pertinentes à tout autre agenda mondial ou régional en lien avec la culture et/ou le développement durable. Veuillez la décrire avec précision, en 300 mots maximum. Si nécessaire, vous pouvez trouver utile de consulter le document de *CGLU La Culture dans les Objectifs de Développement Durable : un Guide pour l’Action Locale* (<http://www.agenda21culture.net/advocacy/culture-in-SDGs>).

|  |
| --- |
|  |

4. DESCRIPTION

DESCRIPTION DU PROJET DANS TOUS SES DÉTAILS

4.1. L’objectif général

NOTE. Il ne peut y avoir qu’un objectif général. Dans ce paragraphe, il s’agit d’exposer de manière simple mais très synthétique et concise – en 150 mots maximum – l’objectif général de la politique, du programme ou du projet.

|  |
| --- |
|  |

4.2. Description

NOTE. Dans ce paragraphe, il s’agit de décrire la politique, le programme ou le projet, en 1 200 mots maximum. À titre d’orientation, on pourra tenir compte des thèmes suivants :

- Objectifs spécifiques

- Population bénéficiaire

- Principales actions réalisées

- Phases

 - Partenaires (si par exemple des ONGs, organisations de la société civile, entreprises privées ou collectifs citoyens ont été impliquées, et comment)

 - Autres gouvernements partenaires (si par exemple l’état / la province / la région ou le gouvernement national / fédéral ont été impliquées, et comment)

- Budget

- Obstacles rencontrés lors de la mise en marche

 - Résultats

|  |
| --- |
|  |

5. IMPACT ET CONTINUITÉ

VEUILLEZ EXPLIQUER COMMENT A ÉTÉ MESURÉ L’IMPACT DU PROJET : L’IMPACT DIRECT DU PROJET SUR LE GOUVERNEMENT LOCAL, SUR LE SECTEUR CULTUREL DE LA VILLE ET SUR LA VILLE DANS SON ENSEMBLE. VEUILLEZ EXPLIQUER ÉGALEMENT LES IMPACTS TRANSVERSAUX DU PROJET EN DÉTAILLANT, EN OUTRE, SI LE PROJET A EU, OU A, UNE CONTINUITÉ. CES EXPLICATIONS DOIVENT ÊTRE TRÈS CLAIREMENT EXPLICITÉES.

5.1. Impacts

NOTE. Veuillez mettre en évidence l’impact du projet pour le gouvernement local, pour les acteurs culturels et pour la ville en général. The following aspects should be addressed in your responses (Le paragraphe ne devra pas dépasser 400 mots) :

- Impact sur le gouvernement local : comment le gouvernement local a-t-il changé avec le projet ?

- Impact sur la culture les acteurs culturels de la ville ou de la région

- Impact élargi sur la ville / région et sur la population. Vous pouvez mentionner ici les impacts du projet sur l’exercice des droits, l’égalité des genres, ainsi que d’autres aspects sociaux, économiques et environnementaux.

|  |
| --- |
|  |

5.2. Évaluation

NOTE. Expliquer si un mécanisme d’évaluation de la politique, du programme ou du projet a été prévu. Si tel est le cas, décrire la méthodologie adoptée et les indicateurs utilisés, ainsi que les résultats obtenus. La réponse ne devra pas dépasser 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

5.3. Facteurs clefs

NOTE. Indiquer quels sont, selon vous, les facteurs-clefs qui permettent d’expliquer la réussite de la politique, du programme ou du projet. La réponse ne devra pas dépasser 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

5.4. Continuité

NOTE. Il s’agit d’informer sur la manière dont le gouvernement local poursuit un projet achevé ou prévoit de poursuivre un projet en cours. Avec 200 mots maximum, veuillez apporter des détails sur l’organisation ainsi que la dimension technique et financière d’une telle continuité.

|  |
| --- |
|  |

6. DESTINATION DU PRIX

LA VILLE GAGNANTE S’ENGAGE À UTILISER LA DOTATION POUR LA PROMOTION INTERNATIONALE DU PROJET PRÉSENTÉ, ET POUR RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE LOCALE DE L’AGENDA 21 DE LA CULTURE. CE PARAGRAPHE PERMETTRA D’EXPLIQUER LES ACTIONS QUE RÉALISERAIT LA VILLE SI ELLE GAGNAIT LE PRIX.

6.1. La promotion locale et internationale

NOTE. Veuillez décrire les actions de promotion locale et internationale prévues par le gouvernement local dans le cas où votre ville serait récompensée par le prix, en 300 mots maximum.

|  |
| --- |
|  |

6.2. L’application locale de l’Agenda 21 de la culture et des droits culturels

NOTE. Dans ce paragraphe, veuillez décrire les actions locales que le gouvernement local a prévues pour une meilleure mise en œuvre locale de l’Agenda 21 de la culture (y compris la promotion des droits culturels et/ou le renforcement de la relation entre les aspects culturels et les objectifs de développement internationaux, tels que les ODD – Agenda 2030 des Nations Unies – ou le Nouvel Agenda Urbain, dans le cas où votre ville gagnerait le prix, en 200 mots maximum.

|  |
| --- |
|  |

6.3. Le budget

NOTE. De manière générale, veuillez détailler le budget consacré à chacune des actions et sous-actions décrites dans les paragraphes 6.1 et 6.2. Vous donnerez le détail de toutes les dépenses supérieures à 5 000 euros.

|  |
| --- |
|  |

7. ANNEXES

ANNEXE OBLIGATOIRE

Une lettre signée par le Maire ou par le chef du gouvernement ouvrira toute candidature.

Lettre de présentation du Maire, dont la structure et le contenu sera libre, mais qui devra consacrer un paragraphe au résumé du projet (en réalisant une synthèse du chapitre 1), un autre paragraphe pour résumer la manière dont la ville utiliserait la dotation du prix (résumé du chapitre 6) et un autre paragraphe qui mentionne l’appartenance à CGLU.

IMAGES

Un minimum de 3 images en haute résolution (minimum 150ppp; format JPEG, PNG, TIFF ou similaire) devront être ajoutées à ce formulaire d’inscription.

ANNEXES OPTIONNELLES

(Veuillez établir ici la liste des documents complémentaires que vous souhaitez joindre à votre candidature, avec un maximum de 3 documents, qu’il s’agisse de textes, de vidéos ou de sources multimédia).